
Le devenir des friches dans la politique urbaine en Algérie: cas d'Alger

Khouloud Abousamra*¹

¹Université des Sciences et de la Technologie Houari Boumediene [Alger] – Algérie

Résumé

Au fil du temps et des mutations économiques et territoriales, la population urbaine n'a pas cessé de s'accroître, d'autant que les villes, depuis toujours, ont été le théâtre de toutes sortes de transformations et de mutations au rythme de la succession des civilisations, de l'action et des empreintes laissées par l'homme.

Ces bouleversements socio- économiques sont allés en s'amplifiant depuis la révolution industrielle qui dès le XIXe siècle a fait basculer - de manière plus ou moins rapide selon les pays et les régions.

Vers le milieu des années 60, nous assistons à un phénomène inverse, la désindustrialisation, résultat de l'orientation vers une économie tertiaire qui nécessite moins d'espace et de main d'œuvre. La tertiairisation de l'économie est principalement responsable de l'apparition de ces espaces délaissés, nommés friches urbaines.

L'une des principales difficultés à laquelle nous sommes confrontées est le choix de l'affectation future de ces terrains. Est-il nécessaire de concevoir l'aménagement d'une friche en termes de bâti, alors que, dans certains cas, les trames vertes sont un modèle de reconversion réussie ?

Revitaliser, concilier le passé et l'avenir dans une approche socialement responsable et participative, c'est-à-dire en concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire, est le défi à relever eu égard parfois aux divergences dans les modèles politiques et économiques existants.

Un exemple parmi tant d'autres, le tiers des jardins partagés, créés à Paris à la fin des années 1990, a été implanté sur des terrains délaissés constituant une valorisation majeure.

Qu'en est-il de l'Algérie, quel diagnostic ? Quel est l'état des lieux et des friches ?

Au lendemain de l'indépendance, l'Algérie ne disposait pas d'une politique urbaine bien définie et planifiée mais d'un héritage français pas toujours adéquat à la nouvelle situation. De plus, un certain flou juridique, quant à la reconnaissance stratégique des friches et même leur définition dans leur diversité, a favorisé la spéculation et l'atomisation des actions et des initiatives.

Depuis 1962, la politique urbaine en Algérie a beaucoup changé, bien plus encore depuis les quarante dernières années.

*Intervenant

A partir de la décennie 80, l'Algérie est passé d'une politique de planification à une politique d'aménagement du territoire par la mise en œuvre d'outils et la création d'organismes d'aménagement avec des objectifs stratégiques de recomposition, de rééquilibrage.

Le PDAU, Plan Directeur d'Aménagement et d'urbanisme, a pour objectif la rénovation urbaine, la requalification des quartiers périphériques, le rattrapage et l'intégration des zones urbaines à handicaps. À long terme, ces actions visent un aménagement et un développement harmonieux pour l'ensemble du territoire. Principal outil d'intervention urbaine, Le PDAU, est l'outil de gestion stratégique du foncier, notamment celui en rapport avec les friches.

Alger est la capitale du pays, elle s'est doté d'un PDAU ambitieux et à la mesure de la place qu'elle occupe, visant à faire d'elle : Ville belle qui maîtrise son étalement et une ville éco-métropole de la Méditerranée et ville jardin ;

Des actions de renouvellement ont touché surtout les zones d'habitat précaire et les bidonvilles 560 000 unités précaire était enregistré en 2007, dont 379 000 sont déjà éradiqués et relogés.

Dans les mêmes prérogatives du PDAU et dans le but de mettre en valeur la baie d'Alger, une métamorphose urbaine se réalise grâce à nombre de projet de reconversion et d'aménagement entamé, et visant à remodeler la vitrine maritime de la ville avec le projet de la baie d'Alger.

Mots-Clés: Alger, politique urbaine, PDAU, reconversion, friches